

Les attaques contres les travailleuses et les travailleurs

La destruction progressive du droit du travail (dont le code du même nom vient de fêter ses cent ans le 28 décembre dernier) par le gouvernement Sarkozy et ses amis du MEDEF semble en bonne voie. La **défiscalisation des heures supplémentaires**, qui, au lieu de permettre des embauches, constitue le premier pas vers l'objectif de plus en plus clair d'en finir avec les 35 heures ; **le travail le dimanche**, qui est censé reposer sur le volontariat (les 3 salariés licenciés d'ED à Oyonnax apprécieront) ; **la remise en cause du droit de grève** (par l'instauration, par exemple, du service minimum dans la fonction publique) ; **la rupture conventionnelle**, qui permet en fait de se débarrasser d'un salarié qu'on n'arrive pas à faire démissionner, sans que cela coûte à l'entreprise le prix du licenciement, en sont des exemples marquant.

Ce même gouvernement, qui, dans ses œuvres de réformes destructrices, refuse d'entendre trois millions de personnes défilant dans la rue pour tenter de sauver un système de **retraite** pourtant déjà peu cohérent avec la vie réelle des travailleurs — et surtout des travailleuses —, se prépare déjà, aux côtés des « partenaires sociaux », qui portent de mieux en mieux leur nom, à en finir avec le système des retraites par répartition. Dès 2013, il faudra s'attendre à travailler plus longtemps, pour ne pas avoir de retraite: ceux qui auront été exploités durant toute leur vie de travailleurs seront ensuite jetés sur le carreau par un système de retraite par capitalisation, géré par des entreprises privées (l'une d'entre elles est d'ailleurs dirigée par un frère Sarkozy).

Et puis, on s'en doute, les entreprises ne s'encombreront pas de salariés vieux et usés: ces derniers viendront donc grossir le nombre des chômeurs. On propose donc cette année de conserver le système actuel d'**indemnisation des chômeurs** pour quelque temps encore : n'a-t-il pas eu le temps de faire la preuve de sa totale inadaptation aux effets de la crise économique ? Bien que certains élus le claironnent sur les ondes, le chômeur n'est pas un assisté paresseux, mais un travailleur privé involontairement d'emploi.

Fort des résultats prometteurs du dérèglement progressif de notre système d'assurance maladie, (passant par le déremboursement des soins), l'état s'attaque maintenant à la **médecine du travail** : le médecin du travail dépendra directement de l'entreprise, qui fixera priorités et objectifs suivant un budget prédéfini. Il lui sera donc impossible de respecter son obligation d'agir dans l'intérêt exclusif des salariés, comme le prévoit pourtant la directive européenne de 1989, qui sépare en deux parties bien distinctes les activités de protection et de prévention et la surveillance de la santé des travailleurs.

S'il n'est plus besoin de rappeler la nécessité de bénéficier de **services publics de qualité**, il suffit aujourd'hui de regarder l'état de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos transports, pour comprendre que l'objectif du gouvernement, est de les faire disparaître au profit de quelques grosses entreprises privées.

Enfin, ce gouvernement, ami des riches et des puissants, décide de faire dans le tout sécuritaire, avec une **LOPSSI 2**, au détriment des quelques miettes de liberté qu'il nous restait. Et, pour être sûr d'étouffer dans l'œuf toute forme de rébellion, les militants syndicaux sont systématiquement jetés en pâture à des tribunaux bien complices, histoire de montrer par l'exemple que toute résistance est vaine. C'est bien peu connaître l'histoire des travailleurs...

En France, 80% des patrons sont syndiqués et imposent leur loi au gouvernement et aux travailleurs, tandis qu'à peine 8% des travailleurs sont syndiqués et que tous subissent la loi de ces patrons.

Pour que le rapport de force soit enfin en faveur de ceux qui sont aujourd'hui exploités, alors que c'est leur travail qui produit les richesses de ce pays, le premier pas est de :

SE SYNDIQUER !

07 rue Maurice Margot – 01500 Ambérieu-en-Bugey
Tél : 09 54 10 03 81 – 06 12 10 12 19 - Courriel : sudcsain@free.fr Site : <http://sudcsain.free.fr>
Permanence le 3^{ème} vendredi du mois
maison des sociétés – rue Colbert (près des impôts) – Ambérieu-en-Bugey.



Union syndicale
Solidaires
Sud
commerces & services
Ain



Union syndicale
Solidaires
Sud
commerces & services
Ain

SUD Commerces et services Ain syndique les salariés du commerce, des services (des bureaux d'études, de l'informatique, des cafés-restaurants, des cham-

bres de commerce et des métiers, de l'immobilier, les employés de maison, la surveillance-gardiennage, le nettoyage, les assurances, etc.). Sont aussi inclus les retraités et les demandeurs d'emploi de ce champ professionnel.

SUD Commerces et services Ain membre de l'Union Syndicale Solidaires **est un syndicat indépendant**. **SUD** favorise l'implication de toutes et tous dans sa vie démocratique. **SUD** refuse la confiscation des luttes collectives par les appareils syndicaux : **l'action appartient à celles et à ceux qui la mènent**.

SUD lutte contre la précarisation croissante de l'emploi dans l'ensemble du monde du travail ; assure la défense des travailleurs, entreprise par entreprise, mais lutte aussi pour améliorer les conditions de tous les travailleurs.

Ne restez pas isolés !

SUD se bat contre la répression du mouvement social et syndical, contre la criminalisation des pauvres, des jeunes et des étrangers et contre toute forme de discrimination (sexisme, racisme, homophobie...).

Pourquoi SUD plutôt qu'un autre syndicat ?

SUD s'est construit en 1989 autour de trois lettres S, U, et D.

SOLIDAIRES, dans et à l'extérieur de l'entreprise.

UNITAIRES, car nous considérons qu'il faut toujours favoriser l'unité des salarié-e-s et de leurs organisations pour lutter efficacement. L'unité des salarié-e-s est un élément majeur de la victoire.

DÉMOCRATIQUES, dans l'organisation syndicale, en respectant les choix et les orientations de chacun-e, mais aussi dans les luttes qui doivent être "maîtrisées" par celui qui est le premier acteur : le personnel. Un syndicat n'est pas une PME mais un outil au service des travailleur-se-s et non de sa propre boutique syndicale.

Il est clair que tout syndicat a besoin pour fonctionner de structures et de règles de fonctionnement. Ces structures doivent être au service du salarié et non l'inverse. Le poids donné à chaque adhérent, à chaque section d'établissement dans les décisions qui seront prises est la marque du syndicalisme que nous voulons.

Sud Commerces et services
Ain

07 rue Maurice Margot
01500 Ambérieu-en-Bugey

06 12 10 12 19 – 09 54 10 03 81

Courriel : sudcsain@free.fr
Site : http://sudcsain.free.fr

PERMANENCES :

Le 3^{ème} vendredi du mois
 maison des sociétés
 rue Colbert (près des impôts)
 Ambérieu en Bugey